

L'OCDE persiste et signe **Michel Husson, *Regards*, Janvier 2007**

Avec La Commission européenne, l'OCDE est un des lieux où s'élabore la vulgate néo-libérale. En matière d'emploi, la stratégie de Lisbonne s'inspirait en 2000 de celle de l'OCDE, élaborée en 1994. Or, les bilans successifs ont été source de pas mal de déconvenues et l'OCDE vient de réévaluer sa propre stratégie, en même temps qu'elle formulait de nouvelles recommandations à la France, dans un document (1) presque comique à force d'être caricatural.

Le marché du travail français « a besoin d'une réforme globale qui combinerait l'assouplissement de la législation pour la protection de l'emploi, la réduction du coût du travail au niveau des bas salaires, l'amélioration de l'efficacité du service public de l'emploi et la suppression des mécanismes qui incitent aux retraits anticipés du marché du travail ». Il faut alléger « le poids de la protection sociale » sur les entreprises ; éliminer toute incitation au retrait prématuré du marché du travail ; donner aux employés comme aux employeurs « plus de liberté » dans la négociation du temps de travail, et améliorer l'efficacité des services de placement vers l'emploi.

Le document reprend à son compte la proposition d'un « contrat permanent unique soumis à une protection de l'emploi moins stricte et qui augmente constamment avec la durée dans l'emploi », bref le CNE pour tous. Mais comme ce projet se heurte à des réticences (2) et pose pas mal de problèmes juridiques (3) le document propose, à titre transitoire, des « contrats permanents plus flexibles ». La France devrait également « réduire le coût de l'obligation de reclassement des salariés licenciés », « poursuivre la réduction du coût du travail non qualifié et du travail à temps partiel » en limitant les relèvements du salaire minimum. Enfin, le document remet en cause certaines prestations familiales qui jouent « malencontreusement contre l'emploi ».

Tout un programme ! Et on se demande en quoi l'OCDE a vraiment réévalué son discours. Pourtant, elle avait des raisons de le faire. Dans ses *Perspectives de l'emploi* de 2006, elle se déclare ainsi « bien en peine de chiffrer le nombre d'emplois perdus compte tenu des niveaux auxquels se situent actuellement les salaires minima dans différents pays, certaines études faisant état d'effets significatifs alors que d'autres n'en détectent aucun ». La nouvelle stratégie semble tenir compte de ce flou artistique en suggérant qu'il « pourrait être néanmoins intéressant, puisque les effets négatifs des salaires minima sur l'emploi apparaissent nuls ou modestes dans un grand nombre d'études, d'utiliser cet outil dans le cadre d'une politique sociale qui viserait à atténuer la pauvreté tout en étant axée sur l'emploi ». Mais quand on passe aux affaires sérieuses, cela donne : « il faut faire en sorte que le salaire minimum ne soit pas fixé à un niveau trop élevé » (4). C'est Jean-Philippe Cotis, chef économiste de l'OCDE, qui le dit, lors d'un colloque organisé par la DARES (Ministère de l'Emploi). Bref, le SMIC est fixé « à un niveau trop élevé » : oubliées les études, oubliée la réévaluation !

Ne restent que les quatre piliers autour desquels s'est resserrée l'orthodoxie, qu'il faut traduire à partir du discours de Larcher à ce colloque. 1) *Politiques macroéconomiques saines* : cela signifie stabilité des prix et réduction des dépenses publiques. Rien sur le soutien au pouvoir d'achat et à l'activité économique, c'est sans doute « malsain » ; 2) *Incitations à l'activité et à la recherche d'emploi* : lire baisse des impôts, des cotisations et des indemnités chômage ; 3) *suppression des obstacles à la création d'emploi* : comprendre déréglementation des marchés du travail avec beaucoup de flexi- et une pincée de sécurité ; 4) *développement des qualifications et des compétences* : cette cerise sur le gâteau (à la mode) irait mieux sans baisse des budgets de recherche et aides aux emplois peu qualifiés. Bref, l'OCDE fait semblant de réévaluer le dogme, le gouvernement français fait semblant de recevoir des recommandations qu'il se dicte en fait à lui-même, et le Ministre fait semblant d'organiser un Colloque composé à 90 % de libéraux forcenés. Il ne nous reste donc plus qu'à faire semblant de prendre tout cela au sérieux.

(1) Stéphanie Jamet, *Améliorer la performance du marché du travail en France*, document de travail OCDE n°504, [http://www.olis.oecd.org/olis/2006doc.nsf/linkto/ECO-WKP\(2006\)32](http://www.olis.oecd.org/olis/2006doc.nsf/linkto/ECO-WKP(2006)32).

(2) Conseil d'orientation pour l'emploi, *Sécurisation des parcours professionnels*, document de travail, <http://hussonet.free.fr/coespp0.pdf>.

(3) Laurent Garrouste, *Contrat unique de travail et flexisécurité : pourquoi s'y opposer*, Fondation Copernic, <http://www.fondation-copernic.org/FLASH-Novembre2006.pdf>.

(4) *Bref social* n°14755, Liaisons sociales, 27 novembre 2006.